

LA BELLE INFO

Tout savoir sur la labellisation



La traçabilité des pratiques biologiques

Dans une démarche biologique, la tenue d'un outil de traçabilité est un pilier essentiel, même si elle n'est pas explicitement exigée par la NOAB (Norme Océanienne d'Agriculture Biologique). Cet outil joue pourtant un rôle central lors des inspections pour l'attribution ou le renouvellement de la labellisation bio.

Chaque producteur ou productrice, selon sa filière, doit mettre en place un système de suivi adapté à ses pratiques.

En production végétale, on parle de cahier de culture. En production animale et en apiculture, on parle de cahier d'élevage. En transformation, on parle de registre des opérations de transformation.

1. Quelles informations doivent être enregistrées ?

Pour garantir une traçabilité efficace, chaque enregistrement doit mentionner au minimum :



La date de l'intervention



L'action réalisée : plantation, récolte, soins vétérinaires, suivi des ruches, fabrication, etc.



Les observations : conditions météo, apparition de maladies, état sanitaire des ruches



La parcelle concernée.

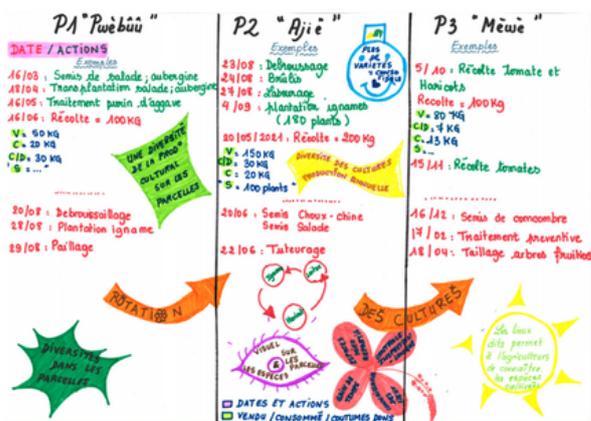
2. Quel format utiliser ?

Peu importe le support choisi : **l'important est qu'il soit simple, pratique, et surtout mis à jour régulièrement.** Voici quelques idées pour trouver le format qui vous conviendra :

- Cahier d'écolier ou agenda papier
- Fiches parcellaires
- Tableur Excel ou document Word
- Notes sur téléphone portable
- Applications ou logiciels spécialisés (ex : Agroptima)
- Album photo daté (avec quelques annotations nécessaires : quantités, parcelles, etc.)

LA BELLE INFO

Tout savoir sur la labellisation



Date	Action réalisée	Parcelle (P1, P2, nom...) / Planche	Espèce	Nombre/Quantité	Information complémentaire
	o Travail du sol				Ex : Amendement, engrais, outil utilisé
	o Semis			Ex : Nombre de semis	
	o Plantation			Ex : Nombre de pieds plantés	
	o Traitement				ex: préciser lequel, pourquoi, quelle quantité, comment est-il appliqué?
	o Récolte			Ex : 6 kilos / 6 citrouilles...	ex: préciser lieu d'écoulement (vente ou consommation)
	o Autre action/événement				Ex : Brulis, Incendie, cyclone, vol...

Année : Mettre l'année en cours
Parcelle : Indiquer la parcelle ou le champ.

Date	Emplacement Butte / Planche	Description de la tâche de travail	Si semis, repiquage ou récolte			Si application de produit		
			Origine(s) semence(s) + N°lot (Marque Autoproduction)	Variété du végétal	Quantité (semée, repiquée ou récoltée)	Ingrédients de la préparation	Concentration	Mode d'épandage (Arrosoir, pulvé, goutte-à-goutte, aspersion)
<i>Date d'intervention</i>	<i>Concerner le numéro de la butte ou de la planche</i>	<i>Ecrire ce que l'on a fait.</i>	<i>Préciser la marque et le n°lot des semences achetées et/ou l'origine des semences autoproduites</i>	<i>Variété de la plante. Exemple: Black Beauty pour l'aubergine de la précédente colonne.</i>	<i>S'il n'y a pas de balance, mettre le nombre de produits récoltés. Exemple: 10 aubergines de taille normale.</i>	<i>Mettre ce que l'on a mis pour faire le purin. Exemple: feuilles de ricin, feuilles de fougère et feuilles de lilas.</i>	<i>Détailler la dose du purin. Exemple : 1 litre de purin pour 5 litres d'eau.</i>	<i>Dire comment on a mis le purin. Exemple: A pour arrosoir.</i>

3. Autres documents à conserver précieusement :

En complément du suivi des pratiques, il est essentiel de conserver certains documents administratifs :

- Les factures (intrants, semences, matériel, ventes, etc.)
- Les autorisations : captage d'eau, forage, agrément d'hygiène, etc.
- Le cas échéant, les reçus de dépôts de déchets agricoles
- Le plan d'actions correctives suite à la dernière inspection



COLEO est l'association qui gère la collecte, la valorisation et le traitement des déchets agricoles en NC. Plusieurs points de collecte sont prévus : Restez informé sur la page Facebook [Coléo NC](#).

- ✓ Les bidons vides doivent être rincés ce qui permet de les recycler en toute sécurité.
- ✗ Les anciens produits phyto (encore pleins ou périmés) sont des déchets dangereux. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans la nature ou dans une poubelle.

En résumé, la traçabilité n'est pas seulement un outil de conformité, c'est aussi un formidable levier de gestion de votre activité, d'amélioration continue et de valorisation de votre engagement bio.